



DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE 2021/2022

AU SEIN DE CARROS

Application du Code de l'éducation – Article L212-8 modifié par la Loi n° 2005-157 du 23 février 2005 – art.113 et par la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 – art. 101 (Anciens textes : Article 23 de la loi 83.663 du 22 juillet 1983 modifiée et complété par les lois 85.97 du 25 janvier 1985 et 86.29 du 9 janvier 1986 et des décrets 85.874 du 19 août 1985 et 856.425 du 12 mars 1986)

1^{ère} DEMANDE

RENOUVELLEMENT

Partie à compléter par les parents

Nom et Prénom du père : Nom et Prénom de la mère :

Nom et Prénom de l'enfant : Né (e) le :/...../.....

Adresse des parents ou responsable légal :

..... Commune :

Situation familiale : célibataire union libre mariés séparés* divorcés*

** fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois, signature de deux parents et Si les responsables légaux ne résident pas sur la même commune, le présent document devra être complété par chaque parent et chaque commune de résidence (soit un exemplaire par mairie)*

Tél du père :

Mail du père :

Tél de la mère :

Mail de la mère :

Ecole de secteur :

Ecole souhaitée :

Niveau :

Motif de la demande :

➤ Obligations professionnelles des parents

➤ Fratrie

➤ Autres motifs :

* Toute motivation doit être justifiée.

Fait à, le

Signature des parents :

Avis de la commission de Carros

AVIS FAVORABLE*

AVIS DEFAVORABLE*

AVIS FAVORABLE* SUR L'ECOLE

Le/..../202...

Décision du Maire de la commune de Carros

Par délégation

Valérie POZZOLI

Adjointe à l'éducation

Le/..../202...

AVIS FAVORABLE**

AVIS DEFAVORABLE**

(**) Rayer la mention inutile